



Section FRANCE

BULLETIN ARASITA FRANCE

N° 39 février 2019

1 - Le mot de la Présidente

Cher(e)s ami(e)s,

Mes ami(e)s du Conseil d'administration Arasita et moi espérons que vous avez passé d'heureuses fêtes de fin d'année 2018, que cette nouvelle année 2019 a bien commencé pour vous, et qu'elle se poursuivra dans les meilleures conditions.

Nous nous associons de tout cœur aux épreuves et difficultés de ceux et celles d'entre vous qui, malheureusement, souffrent de graves problèmes de santé ou de deuils dans leur famille.

Un grand merci à tous ceux qui nous donnent de leurs nouvelles, paient fidèlement leurs cotisations, et nous adressent leurs vœux de même que leurs félicitations pour notre action. Nous y sommes toujours très sensibles.

Nous souhaitons que les réunions que nous organisons soient l'occasion de nous retrouver nombreux dans la joie et la convivialité.

1 - Activités 2018 - réunions des sections Sud Est et Ile de France

L'année 2018 a comporté 2 réunions :

- La réunion Sud Est à Port la Galère le samedi 2 juin 2018
- La festivité Ile de France à l'Hôtel Novotel Porte d'Asnières le samedi 3 novembre 2018. Cet hôtel a été retenu, après prospection auprès d'autres établissements, comme offrant le meilleur rapport qualité/prix.

Les comptes rendus de ces réunions complétés par des photos les illustrant figurent en annexes II et III.

En application des décisions prises lors de l'Assemblée générale du 26 novembre 2016 nous n'avons pas tenu en 2018 de réunions effectives du Conseil d'administration ni d'Assemblée Générale. Toutes les décisions relatives à la vie de l'Association ont été prises par échanges de mails entre les membres du Conseil.

2 - Modifications du Conseil d'Administration. Nominations et fonctions

Lors de la festivité Ile de France de novembre 2018, nous avons été très heureux d'apprendre par Jacques Levasseur qu'il acceptait de se porter candidat comme membre du Conseil d'Administration au poste de trésorier, en remplacement à ce poste de Jean Denis, d'accord personnellement pour tenir le poste de trésorier adjoint resté non pourvu. Par sa grande expérience dans le domaine financier, Jacques Levasseur présente toutes les qualifications requises pour ce poste.

Les modifications qui en découlent ont fait l'objet d'un accord à l'unanimité des membres du Conseil, par vote électronique. Ces modifications sont les suivantes, avec effet au 1^{er} mars 2019 :

- Jacques Levasseur est nommé membre administrateur au poste de trésorier,
- Jean Denis est nommé au poste de trésorier adjoint,
- En sa qualité de trésorier Jacques Levasseur est autorisé à faire fonctionner le compte bancaire de la section France au CIC, et est dument mandaté à cet effet, et ce, en remplacement de Michael Thwaites,
- Les personnes disposant de la signature au CIC sont désormais Jacques Levasseur, trésorier, Jean Denis, trésorier adjoint, et Andrée Haubert, Présidente

Ces nominations et modifications devront être ratifiées par la prochaine Assemblée Générale, en particulier pour la régularisation du dossier CIC.

3 - Activités prévues en 2019

Nous prévoyons en 2019 l'organisation des 2 réunions habituelles, mais en principe, comme déjà pratiqué en 2017 et 2018, à prix pratiquement coutant pour les participants, selon les conditions négociées par les organisateurs : Patrick Scetbon pour le Sud Est et Daniel Haumont pour l'Île de France :

- La réunion Sud Est qui se tiendra comme les années précédentes dans le site superbe de l'Hôtel Club de Port la Galère, à Théoule sur Mer.

La date arrêtée est le samedi 15 juin (déjeuner). La contribution prévue est de 60 euros par convive.

Les participants habituels recevront par Patrick toutes les informations sur cette réunion avec la demande d'inscription. Ceux qui souhaiteraient s'y joindre sont invités à prendre contact avec lui : scetbon.patrick@orange.fr Tel. : 04 93 36 82 87.

- La réunion Île de France quant à elle se tiendra comme les 2 années précédentes à l'hôtel Novotel de la porte d'Asnières.

La date arrêtée est le samedi 16 novembre (déjeuner). La contribution prévue est de 50 euros par convive. Les invitations seront envoyées en septembre par mail général d'information, accompagné des documents pour l'Assemblée générale (en principe par vote électronique).

Merci de noter dès à présent ces dates sur vos agendas.

4 - Ils nous ont quittés

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part de la disparition de 3 anciens collègues et amis. Ils n'étaient plus membres de notre Association pour des raisons d'éloignement géographique (Andrée Lumbroso) ou de maladie très invalidante (Claude Biver et Gérard Morin). Mais ils ont eu un rôle important à la Sita, ou dans des domaines de bénévolat, et ils tiendront une grande place dans nos souvenirs pour leurs qualités humaines et professionnelles

- Claude BIVER décédé le 3 mars 2018 à l'âge de 78 ans

Il était entré à la Sita le 1er juin 1979 en qualité d'ingénieur affecté à la Direction technique, et a quitté la Société le 1^{er} août 1998. Nous ne disposons pas d'éléments sur son parcours professionnel. Sa grande générosité naturelle l'a conduit à être un militant très actif de l'Association ATD Quart Monde. Afin de pouvoir s'investir de façon plus importante dans cette activité bénévole, il avait demandé pendant une certaine période à pouvoir travailler à temps partiel.

- Andrée LUMBROSO décédée le 10 août 2018 à l'âge de 84 ans

Entrée à la Sita le 4 novembre 1957, elle a tenu différents postes de secrétaire, puis de secrétaire de direction notamment à la Direction de l'exploitation.

Nommée ensuite Chef du service Voyages au sein des Services Généraux, elle a été jusqu'à son départ en retraite une figure marquante de la Sita à Paris, et une pièce maîtresse dans l'organisation des missions du personnel de la Direction Générale et de la Région France.

Après son départ en retraite, elle est partie en Israël afin de se rapprocher de sa famille.

Les messages de condoléances reçus après son décès ont été transmis à sa sœur en Israël.

- Gérard MORIN décédé le 8 novembre 2018 à l'âge de 81 ans

Entré à la Sita en qualité d'ingénieur le 1^{er} février 1971 il a exercé son activité aux études techniques avec Bernard Audau qui l'avait embauché, puis principalement à la Direction Planification Stratégique sous Georges Giraudbit, et aussi à QEV avec Joachim Brandt en qualité de DN.

Gérard Morin a eu un rôle déterminant dans la conception et le développement du réseau DTN (Data Transport Network) qui a profondément modernisé le réseau Sita dans les années 80.

A la retraite, il a consacré une partie de son temps à donner bénévolement des cours d'alphabetisation.

5 - Cotisation ARASITA France (25€)

La cotisation Arasita 2019 reste fixée à 25 €.

Nous vous rappelons ci-après les modalités de paiement inchangées.

La cotisation peut être payée par virement bancaire sur le compte de l'Association à la banque CIC Lafayette (mode à privilégier afin d'éviter le transit des chèques par courrier et le retard dans leur encaissement) ou par chèque à l'ordre d'Arasita.

En cas de paiement par chèque, merci de l'adresser directement au trésorier, à son adresse :
Monsieur Jacques LEVASSEUR 45, rue des Moines Saint Martin 94360 Bry-sur-Marne

Pour la formule plus simple du virement, nous vous demandons de préciser en même temps la date du virement par courriel adressé à arasita.france@orange.fr. avec copie au trésorier levasseur.jack@gmail.com

A cet effet, nous reproduisons ci-après le RIB de l'Arasita :

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
30066	10201	20153801	74	EUR	CIC PARIS LA FAYETTE

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 3006 6102 0100 0201 5380 174	CMCIFRPP

Nous vous rappelons que le paiement de la cotisation Arasita conditionne la possibilité d'inscription aux réunions. Son montant est donc à ajouter au montant du repas pour ceux qui ne l'auraient pas acquittée précédemment.

5 - Rapport moral et financier exercice 2018

Vous trouverez joint au présent bulletin en annexe I le rapport moral et financier de l'exercice 2018.

6 - Annuaire ARASITA

Nous joignons également au présent bulletin l'annuaire des membres Arasita France au 1^{er} février 2019. Merci de nous aider à tenir ce document le plus à jour possible en nous signalant tout changement vous concernant, ou dont vous auriez connaissance.

Merci aussi à tous ceux qui ont une adresse courriel ne figurant pas sur ce document de bien vouloir nous la communiquer, ce qui nous facilitera la diffusion des informations.

En effet, nous effectuerons l'envoi des informations ainsi que des bulletins par voie électronique à tous ceux pour lesquels nous disposons d'une adresse courriel. Cela permettra d'alléger les tâches administratives et aussi les coûts d'expédition. Les envois papier par voie postale seront limités à ceux ne disposant pas d'une adresse courriel.

Avec l'espoir de revoir beaucoup d'entre vous à nos réunions, nous vous adressons toutes nos amitiés.



A. HAUBERT

ANNEXE I
RAPPORT MORAL ET FINANCIER EXERCICE 2018

I / RAPPORT MORAL

A) Modalités de fonctionnement de la section Arasita France

Notre fonctionnement reste désormais très compliqué par la dispersion géographique des membres du Conseil, qui ne nous a pas permis en 2018 d'organiser de réunions plénières. Heureusement nous avons continué en 2018 à bénéficier pour nos envois de l'assistance des services Sita de l'imprimerie et du service courrier.

B) Activités

Nos activités en 2018 ont comporté :

- L'édition du bulletin Arasita N° 38 de février 2018, accompagné de la liste des membres mise à jour
- L'envoi des mails généraux d'information pour des invitations, et malheureusement aussi pour de tristes événements de décès d'anciens collègues et amis
- L'organisation des 2 réunions Arasita Sud Est et Ile de France, cette dernière ayant été précédée grâce à Daniel Haumont d'une prospection auprès de différents établissements

II / RAPPORT FINANCIER

Pour la deuxième année consécutive nous avons pu faire fonctionner notre association exclusivement grâce aux cotisations et aux paiements des membres pour leur participation aux festivités de Port la Galère et de Paris ; nous terminons même l'année avec un solde créditeur de 407,66 euros à reporter sur la trésorerie de 2019. A Paris, Daniel Haumont nous a mis en contact depuis 2 ans avec l'hôtel Novotel de la porte d'Asnières que nous avons encore retenu cette année et qui nous offre une prestation très convenable pour un prix raisonnable et, à Port la Galère, nous continuons à profiter des conditions intéressantes pour le lieu grâce à Jean-Paul Schittenhelm et à Patrick Scetbon.

Ces résultats sont donc encourageants pour l'avenir, le seul point négatif étant la baisse régulière du nombre de participants à Paris, due hélas au vieillissement des membres de notre association, ainsi que, pour certains, à leur départ en province.

Les frais généraux couvrent comme habituellement des frais de fonctionnements que nous nous efforçons de réduire le plus possible et les frais de fleurs lors des obsèques d'un membre de l'association si nous en sommes informés à temps. Notre objectif de maintenir les mêmes prestations en 2019 reste donc réaliste.

BILAN 2018

SITUATION FINANCIERE

BILAN au 31/12/2018	Dépenses	Recettes
Cotisations		1230,00
Provence	1880,00	1680,00
DINER	1302,00	1450,00
Pourboires, suppléments	100,00	
Frais Généraux	620,09	
Frais / Intérêt de Banque	55,61	5,36
TOTAUX	3957,70	4365,36
Trésorerie	Débit	Crédit
Compte courant au 01/01/2018		1228,27
Livret A au 01/01/2018		714,95
Disponible le 01/01/2018		1943,22
DEPENSES 2018	3957,70	
RECETTES 2018		4365,36
Compte courant au 31/12/2018		1630,57
Livret A au 31/12/2018		720,31
DISPONIBLE le 31/12/2018		2350,88
Surplus par rapport au 01/01/2018		407,66

ANNEXE II
Section Sud-Est - Réunion du 2 juin 2018

Toujours le même lieu, à Port la Galère, comme un peu hors du temps et des évènements. Encore une fois, nous profitons d'une belle journée mais sans un soleil trop pesant.

Comme il en a l'habitude, c'est Jean-Paul Schittenhelm qui se charge d'accueillir les participants. Cette année, Monsieur Lalanne, bien involontairement, ne peut participer à notre réunion.

Nous nous retrouvons sur la terrasse pour l'apéritif et pour reprendre une causerie qui, pour la plupart d'entre nous, s'est interrompue il y a un an.

Après un délicieux repas, vient le moment des discours. Nous regrettons bien sûr, particulièrement à ce moment-là, l'absence de Monsieur Lalanne. Notre Présidente nous brosse un tableau de l'association et souhaite que la manifestation Ile de France, qui aura lieu début novembre, se tienne avec le nombre contractuel espéré de convives.

Comme à l'accoutumée, les conversations se prolongent et ont du mal à s'interrompre, jusqu'à l'année prochaine.

Patrick Scetbon

Participaient à cette réunion :

Jean-Paul Schittenhelm - Andrée Haubert - Jean Denis - Brigitte et Jacques Blet - France et Bernard Ruty - Ghislaine et Pierre Gaubert - Marie-Hélène et Jean-Michel Roullier - Thérèse et Pierre Flahaut - Michèle Nicolas et David Alibo - Denise Angell et Théo Aissy - Linda Angell - Helen Paviot - John Rees- Wendy Bierens de Haan -Danielle Evain - Jean-Michel Kaliszewski - Nora et Maurice Wizemberg - Pauline et Patrick Scetbon





ANNEXE III
Section Ile-de-France - Réunion du 3 novembre 2018

Après prospection avec Daniel Haumont auprès d'autres établissements, nous avons retenu, comme en 2017, l'Hôtel Novotel de la porte d'Asnières, Paris 17ème, pour l'organisation de la festivité Ile de France. Nous y disposons à un 1er étage très accessible de 3 salons de réception contigus pour la réunion des membres présents du Conseil d'Administration, suivie de l'apéritif et du repas, et le rapport qualité/coût des prestations est excellent.

Le nombre final de 28 convives n'a pas été à la hauteur de nos espérances, car nous enregistrons malheureusement d'année en année une baisse continue du nombre de participants pour des raisons évidentes liées au vieillissement de nos membres.

Nous avons bénéficié de la présence de Solly Dwek, mais déploré extrêmement l'absence de Claude Lalanne, pour raison de santé, et de René Azoulai, pour raison de fin de vacances scolaires de Toussaint. Tous deux nous ont priés d'exprimer leurs regrets à l'assistance.

Notre ami René Azoulai nous a fait part également de sa grande satisfaction dans sa nouvelle carrière ce dont nous sommes très heureux pour lui.

L'apéritif et le repas se sont déroulés dans une atmosphère très conviviale.

Un regret cependant : depuis le départ de René Azoulai de la Sita, nous n'avons plus le rapport annuel sur l'activité de la Sita qui était très attendu et apprécié des participants. Nous manquons donc désormais d'informations sur l'évolution de notre société au plan mondial et plus particulièrement en France.



